

Image not found or type unknown



Exonération plus value immobilière - Résidence secondaire

Par **milo57**, le **10/08/2016** à **09:38**

Bonjour,

Je représente mon frère, handicapé à + de 80%, résidant dans une Epadh, pour la vente de sa résidence secondaire.

Pourriez-vous svp me dire si dans le cas de cette vente, mon frère peut être exonéré de la plus value immobilière.

Il a acheté sa maison en 1997 à un prix moindre par rapport au marché avec la condition de garder la locataire en place à vie. Cette locataire est décédée à ce jour.

D'avance Merci pour votre aide précieuse

Meilleures salutations